

# PROGRAMME FÉDÉRAL DE RECHERCHES DROGUES

## ABSTRACT

### SOCPREV2

#### PRÉVENTION SOCIALE DE LA CRIMINALITÉ LIÉE À LA DROGUE : PROJET DE SUIVI ET DE MISE EN ŒUVRE - SOCPREVBIS

Charlotte Colman (Université de Gand), Jorne Vanhee (Université de Gand), Lieven Pauwels (Université de Gand), Freya Vander Laenen (Université de Gand)

## **SOCPREV2**

### **PRÉVENTION SOCIALE DE LA CRIMINALITÉ LIÉE À LA DROGUE : PROJET DE SUIVI ET DE MISE EN ŒUVRE - SOCPREVBIS**

**Contrat - DR/00/88**

#### **ABSTRACT**

**PROMOTEURS:** Charlotte Colman (Université de Gand)  
Lieven Pauwels (Université de Gand)  
Freya Vander Laenen (Université de Gand)

**AUTEURS:** Jorne Vanhee (Université de Gand)



Publié en 2022 par la Politique scientifique fédérale (BELSPO)  
WTC III  
Boulevard Simon Bolivar 30  
B-1000 Bruxelles  
Belgique  
Tél: +32 (0)2 238 34 11 - Fax: +32 (0)2 230 59 12  
<http://www.belspo.be>  
<http://www.belspo.be/drugs>

Personne de contact: Charlotte Colman  
Tél: +32 (0)9 264 84 22

Ni la Politique scientifique fédérale, ni aucune personne agissant au nom de la Politique scientifique fédérale ne peuvent être tenus responsables de l'utilisation qui serait faite des informations suivantes. Les auteurs sont les seuls responsables du contenu de ce document.

Cette publication ne peut être reproduite, même partiellement, archivée ou transmise sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit (électronique, mécanique, photocopies, enregistrement ou autre sans qu'y figurent les références suivantes:

Colman, C., Vanhee, J., Pauwels, L., Vander Laenen, F. **Prévention sociale de la criminalité liée à la drogue : projet de suivi et de mise en œuvre - SOCPREVBIS**. Résumé. Bruxelles: Politique scientifique fédérale 2022 – 1 p. (Programme fédéral de recherche drogues)

L'étude SOCPREVBIS était un projet de suivi d'une étude antérieure sur la prévention sociale de la criminalité et/ou des nuisances liées aux drogues (SOCPREV, 2015- 2018). L'étude SOCPREV a notamment fourni un certain nombre de lignes directrices pour le suivi et l'évaluation des projets axés sur la criminalité et/ou les nuisances liées à la drogue. Ces directives ont été compilées dans un manuel d'enregistrement. Ce manuel d'enregistrement doit permettre aux villes et aux municipalités d'enregistrer les indicateurs de processus, de résultats et d'impact pertinents, afin qu'une évaluation ultérieure de leurs projets devienne possible.

L'objectif de SOCPREVBIS était de traduire en pratique le manuel d'enregistrement, tel qu'il a été développé pendant SOCPREV. Les villes et les communes - et en particulier les petites villes et communes - ont besoin d'un soutien ciblé et concret pour enregistrer des projets locaux et intercommunaux dans le cadre de la criminalité et/ou des nuisances liées à la drogue. Cela nécessite un suivi orienté vers la pratique et le soutien, ce à quoi SOCPREVBIS a répondu en soutenant une mise en œuvre pratique (et pragmatique) de ce scénario.

Au sein de SOCPREVBIS, nous n'avons pas seulement fait une traduction pragmatique du manuel d'enregistrement de SOCPREV à la pratique, mais nous avons soutenu et formé les travailleurs de prévention à l'enregistrement et à l'évaluation de leurs projets, en utilisant (une traduction pragmatique de) le manuel d'enregistrement de SOCPREV. Grâce à la création d'un réseau d'apprentissage, ces préventeurs ont endossé le rôle d'ambassadeur de l'enregistrement, partageant leurs connaissances nouvellement acquises dans leur ville ou municipalité respective. Tout cela a été fait en étroite collaboration avec les employés du SPF Affaires intérieures, Direction générale de la sécurité et de la prévention. Au terme de l'étude SOCPREVBIS, nous avons également permis à ces employés de continuer à soutenir des projets locaux dans le domaine de l'enregistrement et de l'évaluation.